



Présents : Gaston Daniel, Christophe Carriou, Maurice Berthier, Cossé Josette, Soilihi Aboudoud, Théo Patin, Denis Patin, Brigitte Belot, Géraldine Le Gaillard, Saïd Hinaf, Sébastien Le Roux, Saadia Bergam, Claudette Lefoul, Jeannette Quinquis, Saïd Ashad le chemin du savoir, Daniel Mallet bienvenue la fontaine des eaux, Nicolas Bourgneuf CNL, Emeline Toutain école la ruche, Ingrid Gault Dinan Habitat, Elisabeth Louazel, Jérémie Ménar.

Excusés : Jérôme Lerory, Anne Marie Rondel, Catherine Huet association AparTé, Gérard Varin, Françoise Horveno.

Vie du quartier // Habitat et cadre de vie

Le portillon, au niveau de la clôture avec des croisillons donnant sur le jardin « graines de jardin en folie », a été cassé.

Le conseil citoyen s'interroge sur le projet de résidentialisation qui a été lancé il y a quelques années afin de clôturer autour des immeubles de la Bretonnière. Quelles sont les suites sachant que les clôtures croisillons déjà installées autour de trois bâtiments ont reçu des avis partagés ?

Le conseil citoyen propose d'en échanger avec les services concernés.

Le conseil citoyen demande s'il serait possible d'empierrement le chemin de terre qui va de la cité Bretonnière à la rue St Malo. Ce chemin a été créé par les habitants du quartier.

En ce qui concerne le bâtiment P13, des personnes forcent l'ouverture de la porte pour squater dans le hall. Le trafic est permanent, le flux de personnes venant acheter des produits ne faiblit pas, les membres se demandent pourquoi rien n'est fait, même s'ils constatent que la police municipale patrouille sur le secteur.

Le conseil citoyen propose une rencontre avec les forces de l'ordre.

Bâtiment l'Ecuyer, des personnes placent les paillasons sous les portes pour bloquer la porte ouverte et laissent libre accès à toute personne étrangère au bâtiment.

Bâtiment l'Ecuyer, beaucoup d'interphones et de badges ne fonctionnent pas.

Pourquoi les affiches sont-elles collées sur les murs et non pas mises dans cadre d'affichages prévu pour cela ?

Souhait d'interpellation de Dinan Habitat sur ces questions et d'avoir un retour.

Les membres s'interrogent sur l'absence du Ludobus depuis quelques samedis ? Réponse de la Mairie : Il était en panne et doit revenir dès le samedi 14 Avril.



Actu sur le quartier

Le 8 à 8 change d'enseigne, il deviendra un « Carrefour City »

L'association « Bienvenue à la Fontaine des Eaux » organise un repas convivial espagnol le 21 Avril, salle de la source. Tarif : 15 euros par personne de plus de 12 ans et 10 euros pour les plus de 6 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Mercredi 16 Mai opération « Balcons fleuris » place de la St Jean de 10h à 18H. Proposition aux amis du jardin et au jardin potager de participer à cet évènement, ainsi qu'aux membres du Conseil citoyen si ils le souhaitent.

Vendredi 15 juin : l'école de la ruche va fêter ses 40 ans. Pour honorer cet anniversaire, l'école organise une grande fête le vendredi 15 Juin 2018 ouverte à toutes les personnes ayant fréquenté l'école (ancien personnel, ancien écoliers etc.)

Actions du conseil citoyen

Aller au devant des habitants : Le groupe constitué de Claudette, Brigitte, Géraldine et Jeannette continue d'aller au devant des habitants et projette de faire une restitution vers fin mai. Si d'autres du groupe, qui avaient formulé leur intérêt au démarrage de cette action, veulent participer c'est toujours possible.

Déjà des premiers ressentis communs sur les habitants interrogés émergent tels que :

- Les personnes préfèrent aller voir des animations à l'extérieur du quartier.
- Manque de stationnement, parkings qui demandent à être rafraichi.
- Manque de transport en commun.
- L'isolation sonore entre les appartements.
- Demande de salle de recueil pour les personnes de confession musulmane.
- Problème des encombrants et des déchets.

Temps fort sport : Le groupe annule leur projet à cause de la difficulté à mobiliser plusieurs associations.

Les animateurs du conseil citoyen font le nécessaire auprès de Dinan Agglomération pour avertir que la salle ne sera pas occupée par le conseil citoyen le 28 Avril.

Certaines personnes proposent d'emmener les habitants du quartier avec des navettes au forum des associations.



Retour sur le Comité de Pilotage de Dinan Agglomération 2018

Retour de Jeannette et Nicolas :

La parole nous était donnée à chaque projet pour pouvoir donner l'avis collectif du conseil citoyen.

Le Maire et les membres du comité de pilotage étaient très attentifs à ce que les crédits versés profitent aux habitants du quartier.

- Présentation à tous des décisions du comité de pilotage en s'appuyant sur le compte rendu transmis à tous.
- La CLCV regrette de ne pas avoir pu répondre à l'Appel à projet sachant que le délai de cloture de l'appel à projet était le 1 février 2018.
- Marché St Jean regrette que leur dossier ne soit retenu. Selon eux le dossier n'a pas été compris par les membres du Comité de pilotage. L'association trouve cette décision regrettable, l'idée d'un stagiaire pour une étude sur la création d'un café associatif était pourtant intéressante. La position de l'ensemble des instances concertées (conseil citoyen, comité technique, comité de pilotage) vient d'un refus d'un café associatif lié à un commerce.
- Interrogation sur la subvention allouée à Steredenn, explication sur la plateforme mobilité faite par les animateurs du conseil citoyen : la plateforme mobilité est ouverte à tous, elle permet de faire un bilan personnalisé sur les problèmes de mobilité et dans un second de temps de trouver des solutions (ateliers de code de la route, accompagnement à l'accès au permis de conduire, etc.)
- Les compagnons bâtisseurs : Certaines personnes du conseil citoyen demandent une explication de leur démarche. Une habitante qui en a bénéficié et les animateurs du conseil citoyen expliquent que « *Les compagnons bâtisseurs interviennent chez les habitants du quartier prioritaire pour les aider à améliorer leurs habitats dans deux cas : pour un maintien dans le logement ou pour une mutation vers un autre habitat. Seul les travaux à la charge du locataire sont effectués (les frais de matériaux sont à la charge du locataire), les travaux liés à la vétusté, selon le règlement intérieur de Dinan Habitat, sont à la charge de celui ci.* »
- Le conseil citoyen s'interroge sur l'action de l'IREPS en 2017, quel est le retour de cette action ?

L'enveloppe globale n'a pas été atteinte, il reste un solde de 7000 Euros. Le comité de pilotage acte que ce solde devra uniquement être utilisé pour des projets qui rentrent dans le volet économique.

Certaines personnes considèrent que les institutions profitent de ces financements et que les fonds politiques de la ville devraient plus profiter aux projets des habitants.

Certaines personnes demandent un entretien avec M. le Maire pour avoir des explications sur certaines subventions allouées lors du comité de pilotage. Le conseil citoyen vote défavorablement à cette demande (4 pour / 17 votants).



Vie du Conseil citoyen

Au sein du Conseil citoyen, la question est posée sur la représentation des personnes et des associations lors des réunions du conseil. Toute personne habitant sur le quartier prioritaire peut participer aux réunions du conseil citoyen. Concernant le collège « acteurs locaux et associatifs », pour un équilibre dans la représentativité habitants/acteurs, il est demandé que ceux-ci viennent à une personne.

Certains membres du conseil reviennent sur le souhait d'autonomie. Cette hypothèse a été déjà formulée l'an passé et après débat il y avait eu un vote l'année passée. Les animateurs Elisabeth Louazel et Jeremie Menar formulent la possibilité de revoter pour celle-ci. La majorité des membres du conseil présent ne souhaite pas revoter sur l'autonomie du groupe.

Plusieurs constats perçus différemment selon les membres sur le soutien et l'accompagnement des animateurs :

Certains estiment ne pas avoir le choix, par exemple sur les organismes de formation qui interviennent auprès des membres du conseil citoyen sur la recherche des différents intervenants.

D'autres expriment l'importance du soutien des animateurs, la reconnaissance d'un conseil qui est reconnu au niveau départemental grâce à soutien méthodologique et confiance .

Les animateurs rappellent que tous les intervenants qui travaillent pour et/ou avec le conseil citoyen sont proposés en amont. Si le conseil souhaite travailler en complète autonomie, cela est possible (exemple : le groupe sport). Les animateurs sont là en soutien des habitants investis et non en décideurs. Sachant que les habitants ont aussi des contraintes personnelles et/ou professionnels, les professionnels essaient d'accompagner, soulager les membres par de la gestion technique.

Agenda du Conseil citoyen

Rencontre entre les bénévoles mercredi 18 avril à 17h30 : Christophe et Brigitte représenteront le conseil citoyen.

Prochain conseil citoyen : Mardi 29 MAI à 18H ESPACE Yvonne Jean Haffen

« Temps convivial, chacun apporte ce qu'il veut pour grignoter, les animateurs s'occupent de la boisson. »

